

**Année scolaire 2012-2013**



**PROJET  
PÉDAGOGIQUE  
DE L'U.L.I.S**

**Collège Jean Jaurès ALBI**

# Définition de l'U.L.I.S (Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire)

Les élèves orientés en ULIS par la CDAPH présentent des troubles électifs de la cognition (TFC) -TSL sévères, TSA, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme - TED), des troubles de la fonction auditive (TFA), des troubles de la fonction visuelle (TFV), des troubles des fonctions motrices (dont la dyspraxie - TFM) ou des troubles multiples associés (TMA).

Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation adaptée. Les ULIS sont un dispositif permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les objectifs des ULIS sont d'une part, de scolariser ces élèves, même très partiellement, dans des classes ordinaires, d'autre part de les faire participer le plus possible à la vie de la communauté scolaire (Circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010).

Ces unités sont des outils d'intégration et non des structures à part et constituent une étape déterminante pour leur insertion sociale et professionnelle. Les élèves sont inscrits au collège dans la division correspondant à leur projet personnalisé de scolarisation.

## Les élèves de l'U.L.I.S

Les élèves admis dans l'ULIS doivent donc être capables d'une part d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie à l'école, d'autre part, d'avoir acquis ou être en voie d'acquérir une capacité de communication compatible avec des enseignements scolaires, les situations de vie et d'éducation collectives.

### 1 - Missions liées à l'objectif pédagogique :

#### 1.a/ en lien avec le dispositif

- ✓ Articuler les enseignements et favoriser la transversalité ;
- ✓ gérer l'emploi du temps de l'ULIS ;
- ✓ guider les intervenants pédagogiques dans leurs enseignements ;
- ✓ guider les AVS-CO dans leur accompagnement ;
- ✓ acculturer les intervenants aux handicaps ;
- ✓ favoriser le rayonnement de l'ULIS au sein du collège.

#### 1.b/ en lien avec l'élève

- ✓ Connaître le handicap de chacun et transmettre les informations utiles (en respectant les principes éthiques) à l'ensemble de l'équipe pédagogique et aux partenaires ;
- ✓ repérer des besoins, des difficultés, des capacités de l'élève et également les adaptations et remédiations possibles ;
- ✓ évaluer, positionner les jeunes en lien avec l'équipe pédagogique (CFG, LPC) ;
- ✓ mobiliser l'élève dans son rapport aux savoirs (redonner confiance, stimuler, recadrer...).

## 2 - Missions liées à l'objectif de socialisation :

### 2.a/ en lien avec l'établissement :

- ✓ Favoriser le sentiment d'identité et d'appartenance ;
- ✓ responsabiliser (participation à la vie du collège, FSE...).

### 2.b/ en lien avec les individus :

- ✓ Observer le fonctionnement de chaque jeune pour repérer et prendre en compte les besoins individuels ;
- ✓ coordonner les actions des professionnels et transmettre les informations pour trouver des remédiations et des solutions adaptées ;
- ✓ réguler les relations dans le groupe élèves ;
- ✓ rappeler les composantes des compétences sociales ;
- ✓ mettre en œuvre une politique de prévention (addiction, vie sexuelle).

## 3 - Missions liées à l'objectif de d'insertion professionnelle :

### 3.a/ en lien avec le dispositif :

- ✓ Aider à la détermination des projets par la fréquentation des champs professionnels de la SEGPA, des stages en entreprises, le PDMF, le PPO.

### 3.b/ en lien avec l'élève :

- ✓ Repérer les centres d'intérêt des élèves ;
- ✓ amener l'élève à mieux se connaître ;
- ✓ travailler sur les représentations des élèves sur certains métiers.

## Descriptif de L'ULIS :

L'U.L.I.S accueille 9 élèves âgés de 11 à 15 ans à la rentrée 2012 encadrés par **un professeur des écoles et une Auxiliaire de Vie Scolaire.**

Tous fréquentent la structure pour la première année puisqu'il s'agit d'une création.

### Horaires :

- De 8h15 à 16h les lundis, mardis et jeudis et vendredis.

## Les limites possibles aux apprentissages :

Ces élèves peuvent avoir (comme d'autres...) :

- un temps de concentration limité ;
- une attention fugitive ;
- un manque de confiance en eux ;
- des difficultés de mémorisation ;
- des difficultés à jouer ensemble (accepter d'écouter l'autre) ;
- des soucis d'accès à la conceptualisation ;
- des difficultés à se situer dans le temps et l'espace ;
- de grosses difficultés de lecture même des consignes.

Leurs points d'appui favorables :

- Ils ont compris le sens de l'école et des apprentissages ;
- Ils sont attentifs aux remarques et en tiennent compte ;
- Ils sont persévérants et volontaires ;
- Ils ont dans la grande majorité des cas un comportement parfaitement compatible avec les exigences du collège ;
- Ils sont coopérants et solidaires les uns des autres ;
- un désir de vivre comme tous les élèves du collège ;
- un désir de progresser ;
- ils écoutent les remarques et essaient d'en tenir compte.

## Les principaux axes de travail :

- Faire connaître et reconnaître l'ULIS au sein de l'établissement et accepter l'inclusion des élèves dans les classes ordinaires.
- Les habiletés sociales :
  - S'inscrire complètement dans la vie du collège ;
  - respecter autrui ;
  - écouter l'autre ;
  - améliorer le langage et développer le vocabulaire ;
  - acquérir des connaissances pour une culture commune.
- Développer l'autonomie :
  - Dans le travail personnel et la méthodologie associée ;
  - dans la classe ;
  - dans le collège ;
  - à l'extérieur du collège.
- Développer et renforcer leurs capacités cognitives :
  - Lecture (compréhension) ;
  - écriture (production d'écrits) ;
  - mathématiques (grandeurs et mesures, numération, logique) ;
  - espace-temps.

## Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs :

### ➤ Faire connaître et reconnaître l'ULIS au sein de l'établissement

- Présentation de l'ULIS et du rôle de chacun ;
- inclure les élèves dans les classes ordinaires à partir de leurs besoins et en lien étroit avec les enseignants susceptibles de les accueillir.

### ➤ Intégration sociale

- Les élèves sont intégrés individuellement selon leurs compétences et leur intérêt pour les disciplines. Un suivi de l'élève est réalisé en lien entre le professeur de la matière et le professeur de la classe ULIS ;

- participation des élèves aux activités péri scolaires :

- à l'AS du collège ;
- à la chorale ;
- au CDI avec la réalisation d'un projet journal.

- Les récréations et le repas de midi se déroulent en même temps que les autres élèves afin de favoriser les échanges ;

- ils se lient aux classes ordinaires en participant aux sorties pédagogiques.

Les élèves sont inclus à l'unité et, cela, peut concerner la classe de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ...

### ➤ Développer l'autonomie

- Se repérer dans le collège et connaître les différents lieux et leur fonction ;

- se déplacer dans le collège pour assister aux différents cours ;

- se rendre au CDI, à la cantine, à l'AS, à la chorale ;

- demander de l'aide à un adulte ou à un pair ;

- utiliser l'ordinateur ;

- apprendre à travailler seul : dossier de travail à chercher si le travail est terminé en avance.

### ➤ Développer les capacités cognitives :

- Développer les capacités en lecture et production d'écrits.

- Développer le raisonnement logique élémentaire de numération.

- Développer la résolution de problèmes simples, représentation dans l'espace et dans le temps.

- Développer l'appréhension des éléments constitutifs du milieu de vie.

- Développer l'autonomie dans les déplacements.

## **Les moyens pédagogiques :**

- Proposer des activités courtes (moins de 45') et variées pour que l'attention des élèves reste maximum.
- Proposer des activités simples à comprendre et à réaliser pour donner un sentiment de réussite à l'élève.
- Proposer des jeux de mémoire (poésie, théâtre,...) pour améliorer les capacités de mémorisation.
- Le jeu fera partie intégrante du projet. L'élève apprend en s'amusant. En mathématiques ainsi qu'en Français des jeux comme des dominos, des cartes spéciales, des mots croisés... vont permettre à l'élève de développer des compétences en s'amusant.
- La manipulation et l'utilisation de situations concrètes de la vie permettront à l'élève de donner du sens à son apprentissage.
- La mise en place de projets favorise aussi l'entrée de l'élève dans l'activité. Elle sera donc essentielle aux apprentissages. (Projet orientation/projet presse/projet environnement/).
- Étant donné les différences de besoin de chaque élève, la priorité sera donnée à un travail très personnalisé.

## **Évaluation des actions conduites :**

- Réunions de synthèse ;
- Ajustement des progressions :
  - Approfondir et consolider les apprentissages scolaires (LPC) ;
  - favoriser l'inclusion au sein de la classe de référence quand les élèves (y compris ceux de la classe concernée) peuvent en tirer profit ;
  - favoriser l'intervention des professeurs du collège auprès des élèves en inclusion.

## **Conclusion**

L'ULIS est une aide précieuse et personnalisée dans la prise en charge des jeunes qu'elle accueille. Les élèves doivent, avant tout, prendre confiance en eux, réussir et progresser. Un enseignement adapté est nécessaire pour répondre aux besoins de chacun. S'agissant de la première année de fonctionnement de l'ULIS, l'un des objectifs est de rendre acteur et d'associer les autres professeurs au fonctionnement de cette unité. L'objectif étant que l'ULIS soit acceptée et même source de tolérance et de socialisation pour les autres élèves des classes ordinaires (aide, tutorat...).